

# AVIS PUBLIC



## MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2021

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le greffier de la susdite Ville que :

- Lors de la séance du 15 novembre 2021, les membres du conseil ont adopté une résolution afin de modifier les jours et heures auxquels devaient se tenir les séances ordinaires du conseil du **lundi, 13 décembre 2021 et du jeudi, 16 décembre 2021**, conformément aux dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* ; et
- La séance ordinaire du conseil qui devait se tenir le lundi, **13 décembre 2021** à 20h30, se tiendra plutôt à **20h**;
- La séance ordinaire du conseil qui devait se tenir le jeudi, 16 décembre 2021 à 18h, se tiendra plutôt le **lundi, 20 décembre 2021, à 18h**.

Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 22 novembre 2021, conformément aux dispositions de l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*.

(signé)

---

**Me David COUSINEAU, Llb, MBA**  
Avocat - Greffier